



COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 NOVEMBRE 2019

Présents :	M. Raoul FLOREZ, Président Mme Anne JAGGI, Adjointe M. Gérard FONTAINE, Adjoint M. Philippe REVILLET, Secrétaire général Mme Magali BARTHASSAT, Mme Céline FONTAINE, Mme Joséphine RODRIGUEZ
	M. Olivier FARNER, M. Jordane FONTAINE, M. Lory GENOUD, M. René GREPT, M. Nicolas HAFNER, M. Didier JACCARD, M. Martin STAUB
Excusé-e-s	Mme Marie-Agnès DOUGOUD
Procès-verbal :	Mme Janine BELAHBIB-DEGEN

Le Président ouvre la séance du Conseil municipal à 18h30.

1. **Présentation du projet de modification de l'éclairage mis en place à Lully – M. Lugin**
2. **Approbation du procès-verbal de la séance du 14 octobre 2019**
3. **Approbation du budget de fonctionnement, du taux des centimes additionnels, du taux des centimes additionnels sur l'impôt sur les chiens, ainsi que de l'autorisation d'emprunter – exercice 2020**
4. **Approbation du montant minimum de la taxe professionnelle communale – exercice 2020**
5. **Approbation du taux de dégrèvement de la taxe professionnelle communale – exercice 2020**
6. **Proposition du Maire d'ouvrir un crédit de CHF 47'800.00 pour le versement d'une contribution au fonds intercommunal de développement urbain destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements**
7. **Décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises relative à la modification des contributions annuelles des communes en 2020 soumise au droit d'opposition des conseils municipaux**
8. **Communications de l'exécutif**
9. **Propositions et questions individuelles**

1. Présentation du projet de modification de l'éclairage mis en place à Lully – M. Lugin

Le Président souhaite la bienvenue à M. Lugin et lui passe la parole pour une présentation des effets liés à la pollution lumineuse.

M. Lugin explique que des constats sur l'éclairage public ont été faits depuis une dizaine d'années dans la commune de Bernex. Il y a environ 500 points lumineux sur la commune de différentes sources (lampadaires, LED à 360°, éclairages avec déflecteurs, réverbères fermés, etc...). Selon les choix effectués, on peut réduire la pollution lumineuse et faire des économies substantielles.

Les impacts importants des éclairages sont de plus en plus documentés et concernent l'être humain (sommeil) aussi bien que la faune et plus généralement la biodiversité. Beaucoup de dysfonctionnements ont été relevés dans la migration des oiseaux, des mortalités importantes dues à l'éclairage des bâtiments ou autres objets. Le lièvre aussi, qui est une espèce nocturne, modifie son comportement avec la lumière, comme les chauves-souris qui suivent les faisceaux lumineux. Ces espèces et d'autres disparaîtront avec trop de lumière. En Allemagne, on estime qu'environ 150 insectes par luminaire meurent chaque nuit, ce qui correspond à ~10 millions d'insectes par nuit estivale. C'est la 2^e cause de disparition des insectes, après les produits phytosanitaires.

La pollution lumineuse est celle qui croît le plus dans le monde à raison de +6% chaque année.

Les analyses des audits d'éclairages effectués sur la commune de Bernex ont pris en compte la qualité, l'efficacité énergétique, les économies d'énergie, mais aussi l'emplacement par rapport aux habitations et aux milieux naturels, ce qui a permis de voir comment modifier l'éclairage.

Tout d'abord, il a fallu s'interroger sur le rôle et le but de ces éclairages, et examiner comment mettre en place un éclairage en fonction des usages. A Bernex ou Lully, là où il y a des restaurants, on a mis des sources lumineuses d'un certain type, de même pour les dessertes, les villages, etc... Puis, on a aussi décidé s'il fallait éteindre pendant la nuit ou réduire la puissance des luminaires, avec toute une gradation, liée aux déplacements des gens. Une fois ces éléments fixés, on a constaté que cela fonctionnait vraiment bien.

Concernant le sentiment d'insécurité, on a constaté que l'éclairage n'a pas forcément une influence, mais le sentiment d'insécurité est plutôt lié à des zones mal éclairées, avec une source lumineuse et beaucoup de pénombre autour par exemple.

A la question de savoir si la population avait été préalablement avertie de ces extinctions ciblées, **M. Lugin** répond qu'une information a été faite dans le journal communal, mais la population n'a pas été formellement consultée. Lors de l'opération d'extinction des lumières « La nuit est belle », les retours ont été globalement très positifs et les gens ont modifié leur comportement sans problème.

M. Lugin répond que des détecteurs de mouvements n'ont pas été installés pour 2 raisons :

-rajoute de l'insécurité par le fait que cela ne fait que s'éteindre et s'allumer sans en connaître la cause

-l'utilité n'a pas été prouvée dans la majorité des cas.

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 NOVEMBRE 2019

CONCLUSION : il faut adapter l'éclairage aux usages et aux activités, intégrer dans les audits les critères environnementaux afin d'éviter le gaspillage et faire aussi des économies.

Mme Barthassat demande si pour la mise en place de ce système, il s'est adressé aux SIG ?

M. Lugrin explique qu'il faut faire une demande de crédit et avec la Charte Vision Négawattt SIG-éco 21, un certain nombre de subventions sont disponibles selon les économies d'énergies réalisées. Puis, concernant la modification d'éclairages publics, il faut demander à l'OCEN qui donne quasi systématiquement pour l'éclairage 10 à 15% de l'investissement.

Puis, il y a les économies à réaliser en changeant les lampes et selon la loi, les SIG doivent changer les sources lumineuses tous les 5 ans si vous avez un contrat avec eux.

Puis, il faut savoir que les abaissements de puissances jusqu'à 50% ne sont pas remarqués par l'œil humain. Enfin, il est possible d'avoir une commande à distance pour les espaces publics, mais chère à installer.

Le Président le remercie et **M. Lugrin** ajoute qu'il est à disposition pour des questions et qu'une brochure vient de sortir sur les impacts environnementaux « La lumière nuit ». Cf. lien ci-dessous.

<https://www.ecole-economie.ch/data/documents/developpement-durable/Brochurelumierenuit/Lumierenuitbrochurefevrier2019.pdf>

Fin de la présentation.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 octobre 2019

Page 9, Agenda Fête des aînés, M. Hafner : « ...Nicolas Tancoff... ».

Avec cette modification, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Approbation du budget de fonctionnement, du taux des centimes additionnels, du taux des centimes additionnels sur l'impôt sur les chiens, ainsi que de l'autorisation d'emprunter – exercice 2020

Le Président propose de lire le DECIDE et de passer au vote.

La délibération N° 6/ 2019 est approuvée à l'unanimité.

4. Approbation du montant minimum de la taxe professionnelle communale – exercice 2020

Le Président propose de lire le DECIDE et de passer au vote.

La délibération N°7 / 2019 est acceptée à l'unanimité.

5. Approbation du taux de dégrèvement de la taxe professionnelle communale –

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 NOVEMBRE 2019

exercice 2020

Le **Président** propose de lire le DECIDE et de passer au vote.

La délibération N°8 / 2019 est acceptée à l'unanimité.

6. Proposition du Maire d'ouvrir un crédit de CHF 47'800.00 pour le versement d'une contribution au fonds intercommunal de développement urbain destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements

Le **Président** propose de lire le DECIDE et de passer au vote.

La délibération N°9 / 2019 est acceptée à l'unanimité.

7. Décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises relative à la modification des contributions annuelles des communes en 2020 soumise au droit d'opposition des conseils municipaux

Le **Président** rappelle que tout le monde a reçu le document et il propose de passer au vote.

La décision de l'ACG relative au FIDU est acceptée à l'unanimité.

8. Communications de l'exécutif

Le **Président** lit la lettre d'une habitante demandant à installer des caméras dans le village et plus particulièrement à la douane de Soral 1, ceci en relation avec les agressions et vols récents. Il estime que ce sujet peut faire l'objet d'une réflexion en commission(s).

M. Genoud n'est pas contre ce système, mais il se pose la question de la gestion de ces caméras.

M. Grept pense qu'il faut aussi mettre en relation la criminalité à Soral avec cet investissement. Les statistiques récentes montrent que sur tout le canton de Genève, les cambriolages sont en baisse et que les caméras ne les empêchent pas. Si on prend l'exemple du quartier des Pâquis, il ne faut pas oublier que derrière les caméras, il faut installer toute une logistique 24H/24H.

Après discussion, il est décidé de ne pas aller de l'avant.

M. Staub demande si au niveau de la déchèterie, il ne serait pas judicieux d'implanter une caméra. A suivre.

Le Président informe que certains habitants nous ont interpellés au sujet de l'ouverture de la barrière à partir de 5H30. Comme expliqué, l'entreprise en charge pour les 3 communes a été contactée pour voir si la solution précédente, à savoir une ouverture aléatoire 3x par semaine pouvait être mise en place. Ceci a été accepté, mais Chancy ne serait plus d'accord et menace de dénoncer le contrat. Il n'est donc pas garanti que ce système puisse continuer. **M. G. Fontaine** a demandé des offres pour un travail uniquement sur Soral et le résultat est que cela nous coûterait le triple.

En cas de dénonciation du contrat, **le Président** indique qu'il ne sera pas d'accord que Soral en pâtisse et doive payer pour tout le monde. Il a une réunion vendredi avec Chancy et reportera le résultat au prochain comité.

Rapport Ecotec

Mme Jaggi informe qu'une séance comité technique pour le contournement avec le 3^e rendu traitant de l'opportunité a eu lieu et l'opportunité semble bien avérée. Des prévisions à 2040-50 semblent indiquer que non seulement le contournement est nécessaire, mais aussi une 4^e voie à la douane de Bardonnex.

Via Rhôna

Mme Jaggi a une séance demain pour une piste cyclable qui reliera le lac Léman à la Méditerranée, avec une portion qui doit être faite à Viry. Demain sera donc une occasion de relancer ce projet.

9. Propositions et questions individuelles

N. Hafner demande concernant le panneau au chemin des Noyers et la haie, si la demande de réparation a été envoyée aux promoteurs ?

Mme Jaggi précise que la remise en état ne concernait que le panneau.

La séance est levée à 19H30.